



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Tél.
03 22 87 04 38

Fax
03 22 87 63 69

Mél.
ce.0801341y@ac-amiens.fr

Route de Goyencourt
80700 ROYE

Roye, le 16 juin 2020

L'Equipe de direction

aux

Parents d'élèves du collège

Mesdames, Messieurs,

Le retour au collège de tous les élèves est annoncé pour le lundi 22 juin.
L'enseignement en distanciel s'arrêtera à cette date.

Un décret en date du 14 juin annonce des assouplissements du protocole sanitaire : assouplissement de la distanciation physique (1 mètre entre les élèves), suppression des règles de distanciation dans les espaces extérieurs, assouplissements des consignes de nettoyage...

Les élèves (et les personnels) continuent de porter le masque dans la cour et les espaces de circulation mais il pourra être enlevé lorsque les élèves sont installés en classe.

La fréquence du nettoyage des mains sera maintenue, à l'arrivée des élèves au collège, aux entrées en salle de classe, lors des passages aux toilettes, lors du passage à la cantine, lors de la sortie de l'établissement.
Chaque classe aura une salle dédiée. Le bâtiment B est réservé aux 6^e/5^e, le bâtiment C aux 4^e/3^e.

Les élèves ne se déplacent pas entre les cours, ce sont les professeurs qui changent de salle. Les élèves ne changent pas de place sans désinfection de la table et de la chaise, un plan de classe sera fixé sur le bureau du professeur.

Nouvelle circulation des élèves : la montée et la descente se font par l'escalier côté restauration pour le bâtiment C et par l'escalier « techno » pour le bâtiment B. L'escalier central est condamné.

Les professeurs accompagnent la montée des élèves mais également la descente (récréations, pause méridienne et fin de journée). La descente des élèves vers la cours de récréation sera sous le contrôle du professeur qui s'assure que ses élèves n'encombrent pas les escaliers.

La cour de récréation est divisée en 4 zones (sous la surveillance des AED), une zone par niveau d'enseignement. Une seule récréation pour l'ensemble des niveaux, mais la récréation sera allongée de quelques minutes afin de faciliter l'utilisation des toilettes. La sonnerie sera remise en service.

Les cours qui nécessitent le brassage des élèves de plusieurs classes sont annulés ou adaptés (LV2). Les cours avec des 1/2 groupes sont annulés, la classe reste entière dans la même salle. En cas de permanence, les élèves restent dans leur salle.

Pour tenir compte de ces modifications, l'EDT des classes est remanié. Il sera expliqué aux élèves par les professeurs le lundi 22 juin et noté (pas d'EDT sur Pronote, ni en photocopie). Il y aura 2 EDT (semaine A et semaine B) pour les 2 semaines restantes jusqu'au 4 juillet : nous commençons donc par une semaine A.

Le nouvel EDT des professeurs, construit à partir des EDT 2019/2020, sera communiqué prochainement.